

Congrès AFMVP, 2 décembre 2021

Usage des antibiotiques et transformation des modèles professionnels et économiques en médecine vétérinaire



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 817626.



Introduction

- ▶ AMAGRI, un collectif de recherche en sciences sociales
- ▶ ROADMAP, un projet de recherche interdisciplinaire européen
- ▶ Professions, marchés, expertise et politiques publiques : de quoi la « crise » de l'AMR est-elle le nom ?
- ▶ Enquêtes sur les transformations du métier vétérinaire en lien avec la baisse de l'usage des antibiotiques en élevage





Brève mise en perspective historique

Un agenda politique défini par une coalition d'acteurs de la santé humaine (2008-2012)

- ▶ La thèse du « conflit d'intérêt professionnel » : les vétérinaires accusés d'être responsables de la prolifération des bactéries résistantes
- ▶ « Découplage » de la prescription et la délivrance et interdiction des « antibiotiques critiques » : lorsque les acteurs de la santé humaine tentent de contrôler le marché du médicament vétérinaire



Ecarter la menace : mobilisations massives de la profession vétérinaire (2012-2014)

- ▶ Manifestation historique en 2013 et relais institutionnels
- ▶ Retrait du projet de loi sur le découplage



**VOULEZ-VOUS
VRAIMENT
D'UN MONDE
SANS
VÉTÉRINAIRES?**

Madame le Ministre de la Santé,
vous détruisez l'excellence française en matière de santé publique !

www.stop-marisol-touraine.com

Renverser le stigmata : de la culpabilité à la responsabilité (2012-...)

- ▶ Le monde agricole et vétérinaire se réapproprié le problème de l'antibiorésistance
- ▶ Les vétérinaires garants du « bon usage » des antibiotiques (dit « judicieux », « prudent », « raisonné »...)
- ▶ Une diversité de scène où le problème a été recadré (sphères professionnelles, institutionnelles, scientifiques, médiatiques, marchandes...)



DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE VÉTÉRINAIRE



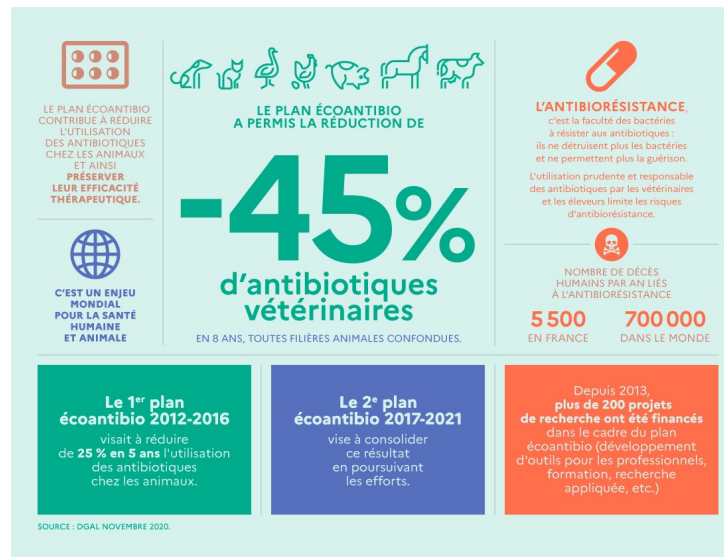
DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE VÉTÉRINAIRE



Réduction des antibiotiques en élevage et nouvelles normes d'usage (2016-...)



Écoantibio, réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires



- ▶ Plan EcoAntibio : des objectifs de réduction atteints
- ▶ Un encadrement accru des conditions de prescription et d'utilisation
- ▶ Un marché du médicament davantage encadré
- ▶ Développement des approches préventives en santé animale

Problématique et enquêtes



Se réappropriier le problème de l'AMR ou comment faire d'une crise une opportunité

- ▶ L'injonction à la diminution des usages d'antibiotiques à destination des animaux n'a-t-elle pas constitué une opportunité pour la profession (en tout cas un certain segment) pour soutenir des transformations structurelles des modèles professionnels et économique ?
- ▶ La transition vers le « sans », le « moins » ou le « mieux » en matière d'usage des antibiotiques marque l'émergence de nouvelles manières de gérer la santé des animaux en lien avec des transformations du marché des médicaments et des services vétérinaires.



De multiples recompositions organisationnelles et économiques de l'activité vétérinaire

- ▶ Diversification de l'expertise vétérinaire (entre le sanitaire, le technique et le scientifique) et renouvellement des savoirs et outils que les vétérinaires mobilisent au quotidien
- ▶ Emergence de nouveaux modes de contractualisation avec les éleveurs et les coopératives agricoles
- ▶ Transformation de la structure juridique des cabinets, en particulier dans les filières intégrées où se développent des formes d'entreprises vétérinaires telles que les réseaux de cliniques

Qu'est-ce que l'AMR fait au processus de professionnalisation vétérinaire ?

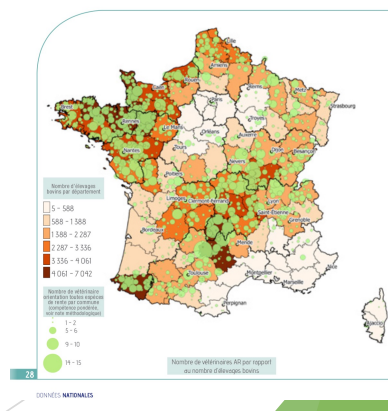
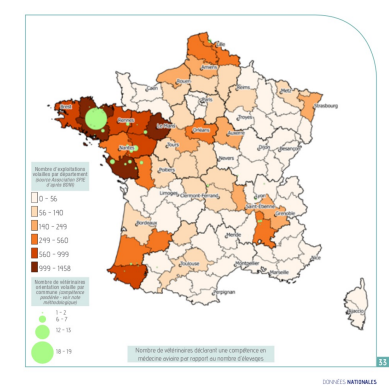
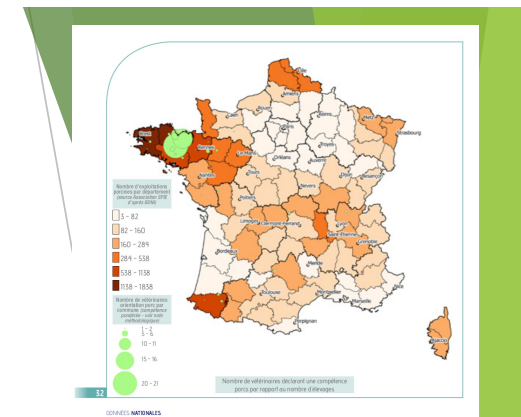


- ▶ Nourrir une réflexion sociologique sur la profession vétérinaire : comment se renouvellent les fondements de sa légitimité et de son autorité à l'aune de ces transformations structurelles profondes ?
- ▶ Replacer le contemporain dans une histoire longue de la professionnalisation vétérinaire : la santé publique et l'élevage, deux juridictions en permanence contestées mais consolidées

Terrains d'enquête et plan

- ▶ 8 entretiens en 2018 avec les « pionniers »
- ▶ 32 entretiens et 20h d'observations en 2020 et 2021 avec des veto « indus »
- ▶ 18 entretiens et 50h d'observations en 2021 avec des veto « ruraux »

1. Une médecine préventive qui repose toujours sur des formes poussées de médication des animaux
2. Comment protocolisation et contractualisation façonne le nouveau rôle du vétérinaire en élevage
3. Une médecine de précision qui ré-assoit l'autorité du vétérinaire sur la santé animale



Le développement de la médecine vétérinaire préventive



L'usage accru de nouveaux produits

- ▶ Des médicaments à usage préventif
 - ❑ « *Les vaccins, c'est la principale source, de très loin aujourd'hui* ».
 - ❑ « *La diminution de l'antibiotique s'est en partie faite par des vaccins viraux, bactériens, voire parasitaires sur le terrain. Donc la vaccination, la prophylaxie remplace les produits curatifs antibiotiques chimiques* ».
- ▶ Des produits sur lesquels les vétérinaires n'ont pas le monopole de la prescription
 - ❑ « *Donc ça a commencé avec des acidifiants, des produits de ce type-là qui permettaient de contrôler un peu la flore digestive. Et est venue assez vite la phyto, avec des mélanges* ».
 - ❑ « *Travailler sur des méthodes alternatives, produits à base de plantes notamment, pour essayer de prévenir certaines pathologies ou de traiter avec d'autres molécules, pour contrôler la pression et revenir à un équilibre. Je pense qu'en cochon, c'est un petit peu pareil, on essaye de conserver un équilibre. C'est un équilibre sanitaire dans l'élevage et d'éviter que ça passe d'un côté à l'autre. C'est beaucoup de prévention sur cette partie-là* ».

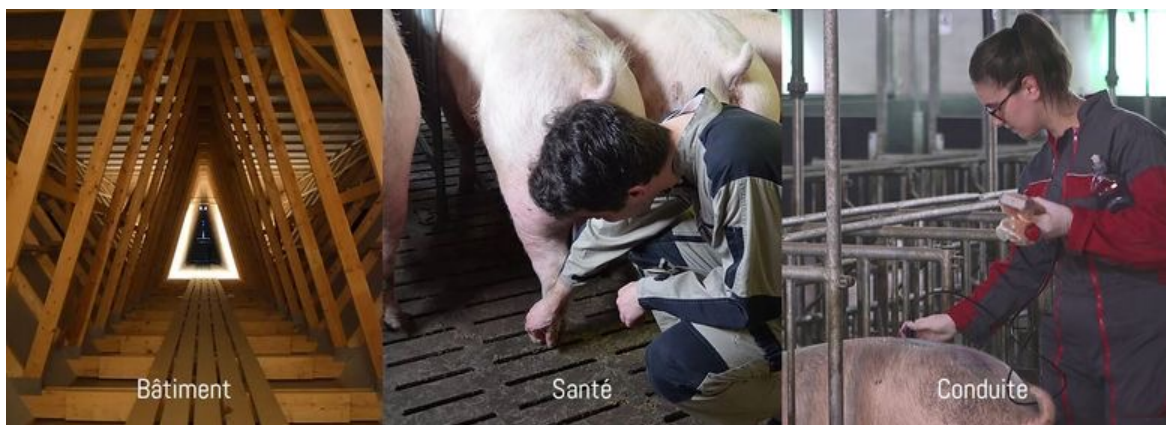
Le déplacement de la prescription

- ▶ Vers le sommet de la pyramide de production : truies, sélection et multiplication, couvoirs...
 - « *Travailler sur des plans de vaccination des poules, d'hyper immuniser les poules, notamment faire des autovaccins. On a beaucoup développé l'autovaccin bactérien sur les poules parce qu'après, il va transmettre des anticorps sur le jeune poussin et éviter certaines bactéries, certains Escherichia coli de trop se développer* ».
- ▶ Vers l'amont des filières : compléments nutritionnels et diététiques
 - « *Apporter un regard qualitatif sur la qualité et la nature des matières premières utilisées, surtout au moment du sevrage du porcelet (...) pour éviter les formules à risque en termes de taux de protéine, d'énergie, d'acide aminé* ».



La diversification de l'expertise professionnelle

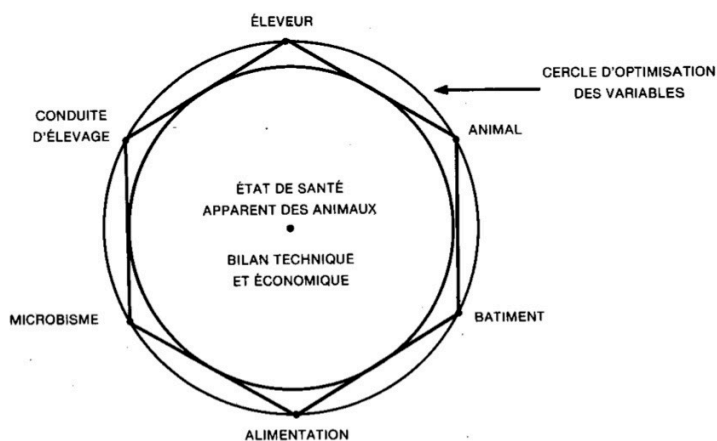
- ▶ Des frontières floues entre le technique et le sanitaire
 - ▶ La clinique n'est plus l'alpha et l'omega des savoirs professionnels
- ▶ Le développement du conseil et de services variés



« Donc derrière, il a fallu recadrer la technique. C'est ça qui était intéressant, des éleveurs qui étaient pas techniques, qui maîtrisaient pas leurs conditions de démarrage, qualité de l'eau, chauffage, isolation du bâtiment, ils se disaient : si j'ai un peu de mortalité, si j'ai une bactérie, c'est pas grave, je mettrais de l'antibiotique. À partir du moment où on leur a dit : « on peut plus mettre l'antibiotique », ça les a obligés à nous écouter pour travailler sur la partie technique ».

Un mouvement certes ancien, mais qui semble avoir dépassé certaines tensions historiques

- ▶ La PVM a plus de 40 ans !
- ▶ D'une « coopération » entre différents groupes professionnels...
- ▶ ... à une légitimité renouvelée du vétérinaire



Les antibiotiques : Pas plus qu'il n'en faut !

Avec mon vétérinaire, je maîtrise la santé de mes animaux tout en limitant le développement de l'antibiorésistance



Co-réalisé par l'INRA, l'Anses, les vétérinaires et les Organisations Professionnelles de la filière porcine : SICTV, AVPO, ANAPV, Cniis, INADPAC, Coop de France, FNPF, SNA, ABEPSA, UGPIB, ANSP, Chambres d'Agriculture de Bretagne



Les vétérinaires comme « référent
santé » de la médication préventive

Protocolisation : nouvelle posture du vétérinaire (1)

- ▶ Double dynamique de standardisation des pratiques de soins et de rationalisation des outils de mesure et de contrôle de l'état sanitaire des animaux (par ex., BSE - protocole de soin)
- ▶ Qui place les vétérinaires dans un rôle de superviseur/délégué
 - « *On met tout à plat, les problèmes sanitaires pour chaque stade physiologique, et bien préciser le protocole de soins, avec quoi l'éleveur peut traiter sans avoir besoin de recourir à une visite vétérinaire. On va identifier les problèmes récurrents que l'éleveur sait gérer, enfin on lui explique comment il peut gérer ça* ».
- ▶ BSE régulièrement réalisés en présence de techniciens de groupements, qui favorisent l'application des protocoles afin de « *conforter [l'éleveur] dans les recommandations qu'on [le vétérinaire] a pu lui faire* ».

Protocolisation : nouvelle posture du vétérinaire (2)

- ▶ La délégation implique une fonction pédagogique, voire formatrice, auprès des éleveurs
 - ❑ *Il [le vétérinaire] revient tout d'abord sur les implications économiques qu'engagerait le déclassement du lot en cas de non-respect du cahier des charges*
 - ❑ *Il justifie ensuite sa décision d'avoir opté pour une solution alternatives et s'appuie pour cela sur les résultats des premières analyses laboratoire attestant d'une « dérive de flore de 3 sur 6, d'une gravité insuffisante pour recourir à la Tylosine [un antibiotique] ».*
 - ❑ *Il préconise enfin de procéder à un réensemencement de la flore commensale afin d'éviter de prochaines rechutes.*



Protocolisation : nouveaux outils du vétérinaire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
50	1									
8	54									
38	7									
92	37							52	52	43
44								6		4
	44	47								
45	46	46	44	41	43					
16,1	16,3	15,80	15,80	14,60	17,2	16,7	14,2	15,7	15,30	16
0,8	1	1	0,80	0,80	1,1	0,5	0,68	0,50	0,40	0,4
0,3	0,5	0,60	0,50	0,80	0,7	0,5	0,40	0,50	0,40	0,4
15,2	15,3	14,80	15,02	15,80	16,04	16,3	13,7	14,80	14,50	15
68hP										
3%	1,38	1,22	1,51	1,71	1,58	1,52	1,25			14
924										
13,50	13,33	13,56	13,51	14,03	14,46	14,74	12,40	12	13,03	13,10
61hP										
32	12,87	12,85	13							
594										

- ▶ Audits d'élevage (données technico-économiques et pas seulement sanitaires)
- ▶ Monitoring et digitalisation des données (issues de différents niveaux de la filière)
 - « Si, par exemple, on a une flambée d'arthrite sur des saisies abattoir, lors des visites vétérinaires qu'on va pouvoir faire, on va aborder ce point-là avec l'éleveur pour voir à quel stade on peut jouer pour réduire cette incidence. Si c'est des saisies respiratoires, c'est de voir si les vaccinations sont bien faites, si, par hasard, il n'y a pas un nouvel intervenant pathogène qui est arrivé dans la cour de récréation ».

Contractualisation : comment repenser la valorisation économique d'une expertise diversifiée?

- ▶ Comment adosser ces nouvelles manières (préventives) de faire de la médecine vétérinaire à un modèle économique qui leur donne une viabilité, une lisibilité et une légitimité ?
- ▶ Forfaits, abonnements, contrats, suivis, etc. : une période charnière de forte inventivité économique et ingénierie commerciale
 - « *On y passe beaucoup de temps. Aujourd'hui, on a tout un éventail de solutions où on va proposer au client : "Je te mets à disposition tant de demi-journées sur l'année et c'est à toi de l'utiliser »*
 - « *Donc, on peut s'attendre à ce qu'il y ait un effondrement ou en tout cas un changement de la valeur du médicament, et ça va pas se niveler par le haut [qu'il explique par l'ouverture du marché du médicament européen]. Il se posera la question du financement de l'activité du suivi vétérinaire. Ce qu'on pense, c'est que dans 10 ans, le modèle actuel sera mort parce que le médicament ne va pas générer suffisamment de marge pour payer les services. [...] Effectivement, on va aller sur des prestations de services. Ce sera ça à mon avis le modèle, c'est de la facturation de prestations soit à des OP, soit à des éleveurs avec mandat de recouvrement ».*

Contractualisation : nouveaux clients et nouvelles sources de revenus

- ▶ Rendre la structure des revenus vétérinaires moins dépendantes de la délivrance de médicaments
- ▶ Repenser la figure du client et des prestations
 - « Dans le même temps, du fait aussi de la concentration des clients et des cahiers des charges bien-être animal, antibiorésistance, aujourd'hui l'informatisation est devenue quelque chose d'important. Nos clients sont face à des cahiers des charges et doivent pouvoir justifier à un instant T que le poulet qui est à l'abattoir, si c'est le cahier des charges, n'a pas reçu un seul antibiotique. Donc, on nous demande de pouvoir transmettre quasiment en live l'information que, en effet, il y a eu aucune prescription. Donc, on met en place beaucoup de données informatiques. Donc, on investit énormément sur nos outils informatiques. Pour gagner du temps, on a développé récemment des applicatifs sur tablette ou ordinateur pour faire nos audits, faire nos visites, pour faire informatiser tout ça et pouvoir proposer à nos clients, sur des accès Internet, d'accéder à leurs dossiers pour récupérer leurs ordonnances ».



Une légitimité et une autorité professionnelles renouvelées ?



- ▶ Le vétérinaire coordinateur : dépasser une autonomie professionnelle contestée au profit d'une hétéronomie contrôlée !
- ▶ Mais une nouvelle niche d'autonomie qui se dessine (et permet d'asseoir le vétérinaire dans son rôle "surplombant" de coordinateur ?

La médication de pointe, une expertise professionnelle hyper-spécialisée (et non contestable)



Une prestation équipée d'une légitimité scientifique



- ▶ Des outils d'analyse de plus en plus précis et performants : par ex., examens nécroscopiques, contrôles d'immunité, de la parasitologie, de la sérologie, analyses bactériologiques, contrôle de la qualité des procédures de nettoyage/désinfection
- ▶ L'autorité professionnelle des vétérinaires se fonde de plus en plus sur une médecine « des preuves » (ou *evidence-based medicine*) bâtie autour de savoirs biologiques, épidémiologiques, pharmacologiques... et plus seulement clinique ou technique

Une prestation sur-mesure

- ▶ Des diagnostics personnalisés
- ▶ Des produits singularisés
 - *« Aujourd'hui, on a beaucoup d'autovaccins qui comportent entre deux et sept souches de streptocoques. Ça fait des produits plus complexes et pour arriver jusqu'à sept souches de streptocoque dans un auto-vaccin, on le fait pas en une seule fois. C'est au fil du temps, ça veut dire que, à chaque fois, il faut revacciner les truies. C'est une gymnastique qui est assez complexe. Il faut envoyer la souche au laboratoire, il faut que le laboratoire la cultive, la prépare, la neutralise, prépare son vaccin. En général, il se passe presque six semaines, voire sept semaines, avant de pouvoir avoir les flacons. Ensuite il faut injecter aux truies, primo rappel à trois, quatre semaines d'écart. La deuxième étant en général trois semaines avant la mise-bas. Donc, les premiers porcelets qui vont naître et qui, ensuite, vont sortir et arriver en post-sevrage et ensuite en engraissement, on voit bien que les délais sont comme ça ».*

Une prestation économiquement viable

- ▶ Pour l'éleveur : optimisation des frais de santé
 - ❑ « Faudra rendre des comptes de pourquoi on prescrit, les quantités et tout ça. Le médicament doit devenir quelque chose de cher, justifié et sur lequel on peut vivre aussi »
 - ❑ « Quand ils font les vaccinations, pour être sûr que l'immunité prend bien par exemple, ils emmènent des animaux avant pour regarder qu'il y a pas de parasites ».
- ▶ Pour l'entreprise vétérinaire (dont cas particulier des produits hors AMM)
 - ❑ « Nous derrière, tout le travail c'est de développer des produits originaux, techniques. Là, on a travaillé sur une formulation d'un antidouleur à base de plantes pour soulager des volailles, des dindes qui vont avoir du mal à marcher en fin de lot. Ces produits-là, comme c'est des produits à la marge du marché, nous, on arrive à les commercialiser »



Conclusion



Les paradoxes/tensions de la médecine vétérinaire préventive

- ▶ La baisse de l'usage des antibiotiques s'appuie sur (voire soutient) des transformations structurelles des modèles professionnels et économiques
 1. La PVM repose sur une médication plus variée des animaux et un brouillage des frontières entre le sanitaire et le technique
 2. Via une protocolisation et une contractualisation de l'activité vétérinaire, la PVM érige le vétérinaire en « référent santé » (légitimité fondée sur l'hétéronomie)
 3. Mais des savoirs et des outils « de pointe » préservent des niches d'autonomie (médicales et économiques) non-contestables pour le vétérinaire

- ▶ La PVM est-elle le syndrome d'un déprofessionalisation de la médecine vétérinaire?
 - ▶ Oui : des contraintes externes croissantes (notamment réglementaires et marchandes) encadre la liberté professionnelle ; la standardisation de la gestion sanitaire dé-spécifie l'expertise professionnelle
 - ▶ Non : la légitimité professionnelle est renouvelée et ré-affermie ; de nouvelles conceptions du métier vétérinaire (tant sur les modèles professionnels qu'économiques) se sont imposées

L'avenir de la professionnalisation entre AMR et futures crises sanitaires

- ▶ La crise AMR a permis une étape importante du processus de professionnalisation :
 - ▶ Dans la juridiction élevage
 - ▶ Institutionnalisation de la PVM
 - ▶ Nouvelles formes d'entreprises vétérinaires
 - ▶ Dans la juridiction santé publique
 - ▶ Légitimé face aux médecins
 - ▶ Leadership One Health
- ▶ Même si de nouveaux enjeux sont sans doute à venir :
 - ▶ CoVid19 ou le retour des médecins sur One Health ?
 - ▶ Médecine à deux vitesses entre les véto managers et les véto plus traditionnels d'une part, et entre les gros élevages modernisés et les élevages plus petits ?
 - ▶ Un modèle économique encore incertain



AmAgri Antimicrobials in Agriculture

clementine.comer@inrae.fr

nicolas.fortane@inrae.fr



Rethinking Of Antimicrobial Decision-systems
in the Management of Animal Production